FLAMAND

Evelyne et Benoît se sont dit « yaek », puis « oui »



Les mariés entourés par Frédéric Devos, à droite, et Jean-Pierre Stevenoot.

Evelyne Deconinck et Benoît Marcant ont attendu la semaine de la langue flamande pour unir leur consentement. La cérémonie a eu lieu samedi. Frédéric Devos, maire de Wormhout, représentant l'Institut de la langue régionale flamande, a lu les actes et l'état civil des futurs époux en flamand, avant qu'ils ne soient énoncés en francais par Jean-Pierre Stevenoot, adjoint à l'état-civil d'Esquelbecq. Les deux époux ont des racines flamandes. Fait du hasard, ils se sont rencontrés lors des cours de langue régionale donnés par Frédéric Devos! «Comme nous suivons des cours de flamand, nous souhaitions que notre union se fasse dans les deux langues et la possibilité nous a été offerte. Nous nous sommes d'abord dit "yaek", puis

"oui"! Nous espérons qu'à l'avenir, d'autres unions pourront se faire en franco-flamand », a indiqué le couple. Le prochain mariage bilingue sera ainsi célébré à Wormhout le 25 juin. « Désormais, nous proposons systématiquement aux gens qui veulent se marier de le faire dans les deux langues », note Frédéric Devos, « comme le stipule la charte pour le bilinguisme. »